

P626 ID 2023



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes

Direction de la Défense

Luxembourg, le 10 AOUT 2016

A
Monsieur le Ministre
aux Relations avec le Parlement
p.a. Service Central de Législation
L-2450 Luxembourg

N/référence: A33.801.16
V/référence: PET626-1184/sp

Objet : Pétition publique 626 - Demander au Parlement Luxembourgeois de rejoindre la plateforme internationale des Skyguards, (Plaza de la Paz, 16 - 34886 Velilladel Rio Carrion - Valencia- SPAIN), dont la pétition contre les épandages aériens et HAARP a été acceptée par le Parlement Européen de Bruxelles, le 25 mars 2014

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de me référer à votre demande de prise de position sur la pétition n° 626.

Au vu du contenu de la pétition, il me semble que les sujets abordés relèvent en premier lieu du ressort du Ministre de l'Environnement (géo-ingénierie ; épandages aériens) et du Ministre du Développement durable et des Infrastructures (contrôle aérien).

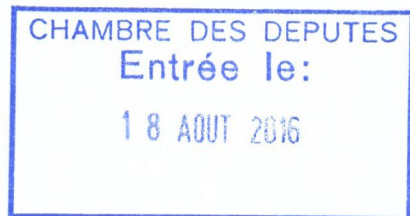
En ce qui concerne le lien supposé entre la géo-ingénierie dénoncée dans la pétition et le domaine de la défense, je n'ai pas connaissance de l'existence d'armes environnementales utilisées pour altérer le climat. En tout état de cause, le Luxembourg ne dispose pas de telles armes.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de mes sentiments très distingués.

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères et européennes
Service Central de Législation
N° 1256
Date de: 12 AOUT 2016
PET. 626
Sundy

Pour le Ministre de la Défense,
La Secrétaire d'État,

Francine Closener



- Madame la Ministre
de l'Environnement

Luxembourg

- Monsieur le Ministre
du Développement durable
et des Infrastructures

Luxembourg

Luxembourg, le 17 août 2016

Personne en charge du dossier:
Roland Gaasch
☎ 247 - 82953

SCL: PET 626 – 1256 / sp

Objet : Pétition n° 626 - Rejoindre la plateforme internationale des Skyguards, (Plaza de la Paz, 16 - 34886 Velilladel Rio Carrion - Valencia - SPAIN), dont la pétition contre les épandages aériens et HAARP a été acceptée par le Parlement Européen de Bruxelles, le 25 mars 2014.

Madame la Ministre,
Monsieur le Ministre,

Au cours de sa réunion du 25 juillet 2016, la Commission des Pétitions de la Chambre des Députés a exprimé le souhait de connaître votre prise de position sur la pétition sous rubrique (*cf. lettre en annexe de Monsieur le Président de la Chambre des Députés du 26 juillet 2016*).

Cette pétition avait été initialement adressée à Monsieur le Ministre de la Défense en vue de la rédaction d'une réponse. Or, Monsieur Ministre de la Défense vient de m'informer que la pétition sous rubrique relève en premier lieu plutôt de la compétence conjointe de Madame la Ministre de l'Environnement (géo-ingénierie, épandages aériens) et de celle de Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures (contrôle aérien).

En ce qui concerne le lien supposé entre la géo-ingénierie dénoncée dans la pétition et le domaine de la défense, Monsieur le Ministre de la Défense ajoute de ne pas avoir connaissance de l'existence d'armes environnementales utilisées pour altérer le climat et qu'en tout état de cause, le Luxembourg ne dispose pas de telles armes.

Aussi vous prierais-je de bien vouloir vous concerter et de me faire parvenir votre prise de position commune dans le délai d'un mois, conformément à l'article 155 (5) du Règlement de la Chambre des Députés, afin que je puisse la continuer à la commission parlementaire susmentionnée.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'État

Le Ministre aux Relations avec le Parlement

Veillez agréer, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre aux Relations
avec le Parlement

Fernand Etgen

Transmis pour information à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Le Ministre aux Relations
avec le Parlement

Fernand Etgen



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'État

Le Ministre aux Relations avec le Parlement

CHAMBRE DES DEPUTES
Entrée le:
31 AOUT 2016

Monsieur le Président
de la Chambre des Députés
Luxembourg
Luxembourg, le 30 août 2016

Personne en charge du dossier:
Roland Gaasch
☎ 247 - 82953

SCL: PET ~~626~~ - 1108 / sp

Objet : Pétition n° 626 - Rejoindre la plateforme internationale des Skyguards, (Plaza de la Paz, 16 - 34886 Velilladel Rio Carrion - Valencia - SPAIN), dont la pétition contre les épandages aériens et HAARP a été acceptée par le Parlement Européen de Bruxelles, le 25 mars 2014.

Monsieur le Président,

Comme suite à la demande afférente de la Commission des Pétitions du 25 juillet 2016, j'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe la prise de position de Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures concernant la pétition n° 626 relative à la plateforme internationale des Skyguards, (Plaza de la Paz, 16 - 34886 Velilladel Rio Carrion - Valencia - SPAIN), dont la pétition contre les épandages aériens et HAARP a été acceptée par le Parlement Européen de Bruxelles, le 25 mars 2014.

Comme cette pétition avait été adressée initialement à Monsieur le Ministre de la Défense en vue de la rédaction d'une réponse, je vous ajoute également copie de la lettre de Monsieur le Ministre de la Défense du 10 août 2016 par laquelle il m'avait signalé que le contenu de la pétition relève plutôt du ressort du Ministre du Développement durable et des Infrastructures et du Ministre de l'Environnement.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre aux Relations
avec le Parlement

Fernand Etgen



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Le Ministre

Réf:	2016/DTA/CHD/096
Contact:	Marc Reiter
Téléphone:	247-84921
Email:	marc.reiter@tr.etat.lu

Luxembourg, le **26 AOUT 2016**

Le Ministre aux Relations avec le Parlement SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION	
Reg.: 1268	SCL:
Entré le: 29 AOUT 2016	
CE:	CHD:
A traiter par:	
Copie à:	

Monsieur Fernand Etgen
Ministre aux Relations avec le
Parlement

Service Central de Législation
43, boulevard F.D. Roosevelt
L - 2450 Luxembourg

v.ref : PET 626 – 1184 /sp

Concerne : Pétition publique 626 – Demander au Parlement Luxembourgeois de rejoindre la plateforme internationale des Skyguards (Plaza de la Paz, 16 – 34886 Velilladel Rio Carrion – Valencia – SPAIN), dont la pétition contre les épandages aériens et HAARP a été acceptée par le Parlement Européenne de Bruxelles, le 25 mars 2014

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer ma prise de position sur la pétition 626.

D'après mes informations actuelles et du point de vue du contrôle aérien, aucune opération aérienne comme celle décrite dans la pétition ne m'est connue à ce jour.

De plus, la dissipation de produits toxiques dans l'atmosphère par des escadrilles d'avions est inconcevable dans le contexte du trafic aérien en Europe.

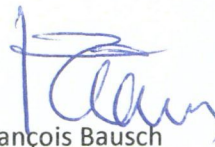
Le HAARP, un ancien programme militaire des Etats-Unis, ne peut être utilisé dans l'atmosphère sur le continent européen.

En effet, les résultats des essais HAARP n'ont pas donné de résultats convaincants. Aucune interférence de ce type n'a été enregistrée par mes services.

Il faut noter que, le Luxembourg étant un croisement principal dans le réseau européen du trafic aérien, plus ou moins 800 avions passent dans le ciel luxembourgeois par jour. Evidemment, si les conditions météorologiques sont propices, ces avions produisent des trainées. Ces trainées ne sont

en rien spécialement toxiques puisque outre les gaz d'échappement des turbines des avions elles sont composées de vapeur d'eau cristallisée par refroidissement.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.



François Bausch

Ministre du Développement durable
et des Infrastructures



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Madame Agnès d'Aboville

Luxembourg, le 10 octobre 2016

Objet: Pétition publique 626 - Rejoindre la plateforme internationale des Skyguards, (Plaza de la Paz, 16 – 34886 Velilladel Río Carrión - Valencia- SPAIN), dont la pétition contre les épandages aériens et HAARP a été acceptée par le Parlement Européen de Bruxelles, le 25 mars 2014

Madame,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe la prise de position gouvernementale au sujet de la pétition citée en référence.

Sans réaction de votre part dans un délai de deux mois, l'instruction de votre pétition sera à considérer comme étant close.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments très distingués.



Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés